



CHALLENGE SCIENTIFIQUE SUR L'HABITAT ÉVOLUTIF

à partir d'un sujet proposé par l'association
Habitat et Humanisme

DU 13 AU 16 JUIN 2016
Campus LyonTech La Doua à l'INSA

Programme et
inscription sur

www.universite-lyon.fr/challenge



INSA

INSTITUT NATIONAL
DES SCIENCES
APPLIQUÉES
LYON



ÉCOLE
NATIONALE SUPÉRIEURE
D'ARCHITECTURE
LYON



habitat et humanisme



Cité
du design

SAINT-GOBAIN



EnRRICH
ALUMNI KNOWLEDGE PROJECT



Ce projet a bénéficié d'un financement de l'Union Européenne dans le cadre de son programme de recherche et d'innovation Horizon 2020, sous le n° de convention 665759

CHALLENGE HABITAT ÉVOLUTIF 13-16 | JUIN - LYON

COLLABORATION LYON-MONTRÉAL POUR UN
LABORATOIRE D'INNOVATION SOCIALE SUR
DES ENJEUX URBAINS



RÉPONDRE AUX BESOINS D'UN TERRITOIRE PAR L'INNOVATION

À l'initiative du Bureau des relations avec la collectivité de l'École de Technologie Supérieure (ÉTS) et du Service Sciences et Société de l'Université de Lyon, il a été proposé à l'INSA Lyon de collaborer sur un projet visant à mettre en place une offre de formation innovante qui conduira les étudiants et les professeurs à **proposer des solutions synergiques aux problématiques entourant les enjeux urbains des deux grandes métropoles autour de la question de l'habitat évolutif.**

Ce challenge s'inscrit dans le cadre d'un module d'enseignement à la Responsabilité Sociale dans le département GMD de l'INSA Lyon, avec le soutien de la

Fabrique de l'Innovation et en partenariat avec l'ENSAL, la Cité du Design et Saint-Gobain. Pour le service Sciences et société de l'Université de Lyon, cette expérimentation prend place dans le **projet européen EnRRICH** (Enhancing Responsible Research and Innovation through Curricula in Higher Education), qui consiste à promouvoir des pratiques pédagogiques contribuant à **une recherche et une innovation responsables.**

MÉTHODES DE COLLABORATION

La thématique de l'habitat évolutif d'un point de vue sociétal est abordée par 2 sujets différents entre le Canada et la France. Côté ETS, les étudiants volontaires participent au projet en choisissant ce sujet comme Projet de Fin d'Étude et viendront à Lyon participer au challenge avec les étudiants de l'INSA et de l'ENSAL. Côté lyonnais, le challenge est construit selon la démarche de *design thinking* à partir d'un sujet proposé par Habitat et Humanisme. Le challenge sera observé par un groupe spécialiste des questions de responsabilité et d'interculturalité en matière d'éducation.

La présence de Saint-Gobain permet de souligner les échos industriels d'une demande sociale auprès des étudiants et de ne pas déconnecter l'activité de l'ingénieur et de l'architecte en entreprise avec son rôle sociétal.

CONSTITUTION DES ÉQUIPES D'ÉLÈVES :

Constitution de **8 groupes** sur la base de **100 élèves de GMD** (24 formés au *design thinking* et 76 autres) et de **8 élèves de l'ETS** et de **8 élèves de l'ENSAL**.

Un groupe type devra comporter alors : 3 élèves de GMD + 1 élève de l'ETS qui auront suivi la formation au *design thinking*, 1 élève de l'ENSAL, 9 à 10 élèves de GMD. Chaque groupe de 15 élèves sera mentoré par un enseignant.

ATTENDUS SOUTENANCES :

Exposition de maquettes, commentée pendant 10 minutes (maquette numérique interdite) puis présentations orales basées uniquement sur la dimension Responsabilité Sociale du sujet proposé par Habitat et Humanisme.

CONSTITUTION DU JURY :

INSA, Service Sciences et Société, Fabrique de l'Innovation, Habitat et Humanisme, ENSAL, Saint-Gobain, ETS, Cité du design, Volvo, Autre : Grand Lyon / Conseil Régional.



Ce projet a bénéficié d'un financement de l'Union Européenne dans le cadre de son programme de recherche et innovation Horizon 2020, sous le n° de convention 665759

DÉROULEMENT PLANNING 13-16 | JUIN - LYON

Lundi 13 juin

FORMATION AU *DESIGN THINKING* ET PRÉSENTATION DU CHALLENGE

9h - 17h : formation à la pré-fabrique

Cité du design de Saint-Etienne

Public : 24 étudiants en 3ème année de GMD ayant suivi le cours ECV-AST sur le thème Habitat Evolutif au cours du 1er semestre, les 8 étudiants de l'ETS et équipe projet

18h - 20h : présentations devant l'ensemble des participants du challenge

INSA Lyon – Gmd – Amphi Godet – Bâtiment Jean d'Alembert

Mardi 14 juin

CHALLENGE JOUR 1 - Gmd - INSA Lyon

9h - 12h : ÉMULATION D'IDÉES

Travail en groupe et en autonomie sur le sujet sans contrainte.

Objectifs : trouver un maximum d'idées en vrac, se répartir le travail, chercher des informations, créer une équipe, produire, s'organiser

12h - 14h : PAUSE DÉJEUNER

14h - 15h30 : TABLES RONDES THÉMATIQUES

- Table ronde n°1 : les usages par des salariés et bénévoles d'Habitat et Humanisme
- Table ronde n°2 : l'architecture par des enseignants de l'ENSAL
- Table ronde n°3 : la Responsabilité Sociale par INSA et Service Sciences et Société
- Table ronde n°4 : point avec les étudiants formés au design thinking, Cité du design

15h30 - 17h : POURSUITE DES ÉTAPES CRÉATIVES

Mercredi 15 juin

CHALLENGE JOUR 2 - Gmd - INSA Lyon

INTRO : PRÉSENTATION DES ÉLÈVES DE L'ETS SUR LEUR VISION DE L'HABITAT ÉVOLUTIF

9h - 12h : FABRICATION, PROTOTYPAGE, MAQUETTAGE

12h - 14h : PAUSE DÉJEUNER

14h - 17h : POURSUITE DE LA FABRICATION ET PRÉPARATION DES SOUTENANCES

Jeudi 16 juin

SOUTENANCES - Bibliothèque Marie Curie - INSA Lyon

8h30 - 9h : BRIEFING SOUTENANCES

9h - 9h45 : PRÉSENTATION DES MAQUETTES

10h - 12h : ORAL SUR LA DIMENSION SOCIÉTALE DU CHALLENGE

12h - 12h30 : RETOURS DES OBSERVATIONS SOCIOLOGIQUES

12h45 : ANNONCE DES GAGNANTS ET CONCLUSIONS / MOTS DE LA FIN

13h : BARBECUE

Après-midi : ÉCHANGES ENTRE LES ÉTUDIANTS DE L'ETS ET DE L'INSA - ENSAL



Ce projet a bénéficié d'un financement de l'Union Européenne dans le cadre de son programme de recherche et innovation Horizon 2020, sous le n° de convention 665759

LE SUJET DU CHALLENGE HABITAT EVOLUTIF PROPOSE PAR HABITAT ET HUMANISME

PROBLÉMATIQUE

Habitat et Humanisme s'est donnée pour mission :

- de permettre l'accès des personnes seules et des familles en difficulté, à un logement décent et à faible loyer.
- de contribuer à la mixité sociale dans les villes en privilégiant les logements situés dans des quartiers « équilibrés », au cœur des agglomérations.
- d'accompagner les personnes logées pour favoriser le retour de l'estime de soi, l'acquisition de l'autonomie et la reprise de liens sociaux, indispensables à toute insertion.

Depuis plus de 25 ans, Habitat et Humanisme agit en faveur du logement et de l'insertion des personnes en difficulté.

Le « support physique » de cette insertion est donc le logement.

L'une des problématiques que nous avons à gérer est celle des ressources financières des personnes accompagnées, qui passe par la maîtrise des coûts générés par le logement, maîtrise des charges et aussi loyer le plus bas possible.

Le cadre réglementaire dans lequel intervient principalement Habitat et Humanisme est celui du financement du logement social. Dans ce cadre, le montant du loyer est directement proportionnel à la surface du logement.

Il y a donc un vrai enjeu à maîtriser la surface des logements proposés à nos locataires, tout en garantissant une offre qualitative qui ne néglige en rien :

- La fonctionnalité du logement, sa qualité d'usage,
- Sa qualité d'espace,
- La possibilité pour chacun des occupants de bénéficier d'espaces favorisant son épanouissement (satisfaire ses besoins physiologiques, de sécurité, d'intimité).

C'est là que la notion d'évolutivité du logement peut prendre son sens. Elle peut en effet permettre de penser une cellule logement évoluant suivant la journée en fonction des besoins des occupants.

CAS CONCRET :

Accueil d'une famille monoparentale, une maman et son enfant d'une dizaine d'année, dans un logement collectif au sein d'une construction neuve. Le logement est desservi depuis la circulation commune ; il est bi-orientation (traversant).

Il s'agit d'imaginer un logement « optimisé » en termes de surface, offrant les caractéristiques suivantes :

- Le jour, des espaces de vie les plus grands et ouverts possibles.
- La nuit, la possibilité de créer des espaces « nuit » différenciés, permettant à chacun de disposer d'un espace d'intimité le soir :
 - un espace « parent », avec un lit 2 personnes
 - un espace « enfant », avec un lit 1 personne
- Il faudra le matin :
 - pouvoir prendre son petit déjeuner dans l'espace commun
 - accéder aux pièces d'eau
 - quitter le logement.
- Il faudra le soir :
 - pouvoir s'isoler tout en ménageant un espace pour regarder la télévision, travailler, accéder à la partie cuisine.
- Une réflexion sera menée pour :
 - multiplier les espaces de rangement
 - limiter le besoin en mobilier, en l'intégrant au maximum au logement proprement dit.
 - encourager la prendre en compte la « logique d'accessibilité » (ex. passage de fauteuil roulant) sans pour autant prendre en compte l'ensemble des réglementations « PMR » pour l'ensemble des espaces.

L'objectif posé est de ne pas dépasser une surface habitable de 35 m2 (qu'il s'agisse d'un logement neuf ou réhabilité) et de disposer d'espaces de vie en journée les plus spacieux possibles.



Ce projet a bénéficié d'un financement de l'Union Européenne dans le cadre de son programme de recherche et innovation Horizon 2020, sous le n° de convention 665759

PHOTOS



Ce projet a bénéficié d'un financement de l'Union Européenne dans le cadre de son programme de recherche et innovation Horizon 2020, sous le n° de convention 665759



RÉCITS DE VIE

MME A. FRANCINE

- AGE : 26 ANS
- SITUATION : CÉLIBATAIRE
- NOMBRE ET ÂGE DES ENFANTS : UNE FILLE (7 ANS)
- STATUT ACTUEL : LOCATAIRE DIRECTE DANS LE PRIVÉ

ACCUEIL ET DÉROULEMENT DE L'ENTRETIEN :

Je rencontre Francine chez elle en pleine après-midi. Le RDV est long à prendre car ses horaires de travail changeants le lui permettent difficilement. Elle me reçoit alors lors d'une journée qu'elle avait posée pour des démarches administratives. J'appréhende alors un peu cet entretien craignant de l'ennuyer dans son emploi du temps. Francine me reçoit cependant très agréablement avec du café et des gâteaux. L'entretien dure une heure et la discussion prend vite. Elle me parle sans tabous de ses difficultés. A la fin c'est elle qui me remercie de ma visite car me dit avoir peu l'occasion de rencontrer des nouvelles personnes et paraît heureuse de m'avoir aidé dans mon travail.

RÉSUMÉ DE L'ENTRETIEN :

1) PARCOURS :

Francine est la sœur de Flora, rencontrée précédemment ce qui explique ainsi les similitudes des parcours. Comme sa sœur, Francine a grandi au Cameroun et quitte le pays lorsqu'elle à 21 ans avec sa fille de 2 ans dans le but de recommencer ses études en France et d'y trouver une vie plus confortable. Elle arrive à X..... où vit sa mère française et quatre de ses frères et sœurs déjà installés. Elle est alors hébergée par une de ses sœurs. La situation devient vite impossible car l'appartement est trop petit pour le couple, leur enfant, plus Francine et sa fille. Sa demande HLM ne donnant rien, elle fait également une demande dans les foyers maternels car chez sa sœur la situation se complique. Elle va ensuite vivre chez sa mère où vit déjà en attendant une autre de ses sœurs (Flora) et un frère. Elle entend parler de l'association et s'y rend en même temps que Flora.

2) RENCONTRE AVEC H&H ET ACCOMPAGNEMENT :

Alors que la sœur de Francine se voit proposer un appartement très rapidement, elle me dit devoir attendre six mois avant la première proposition. « J'ai compris, pour elle c'était plus urgent avec ses deux enfants, je leur en ai pas voulu

pour ça ».

Au début Francine n'est pas trop satisfaite du logement qu'on lui propose. Il s'agit d'un T2 et elle doit partager la chambre avec sa fille de sept ans « *mais bon maintenant que je me suis installée ça va, on en a visité d'autres mais c'était le plus proche de l'école, pour l'instant je suis seule ça me gêne pas mais si je refais ma vie il faudra chercher autre chose, elle veut souvent être tranquille dans la chambre, je la comprends, y'a pas le choix...* ». De plus, bien que située proche du centre, elle me dit avoir des difficultés pour se déplacer sans véhicule et cherche une petite voiture.

Suivie par une salariée, elle me décrit l'action de l'association comme très efficace. Sans même parler de ses faibles ressources, Francine m'explique que sa voix d'africaine a souvent été souvent un obstacle lors de ses appels téléphoniques quand elle recherchait seule un appartement, « *H&H C'est le seul moyen de chercher dans le privé* ».

Aujourd'hui, Francine est toujours en contact avec l'association. H&H vient par exemple de la dépanner d'un frigidaire.

3) MONOPARENTALITÉ ET COPARENTALITÉ :

Francine a appris qu'elle était enceinte deux mois après avoir rencontré son ami, elle avait dix-huit ans. Son compagnon avait dix ans de plus qu'elle mais ne souhaitait pas assumer cet enfant, donc le couple se sépare « *c'est le genre d'homme à ne pas assumer ses responsabilités* ». A la naissance, il accepte néanmoins de le reconnaître.

Francine me parle longuement des difficultés qu'elle rencontre à assumer l'éducation de sa fille toute seule ; Elle me décrit surtout son manque de temps pour pouvoir assurer toutes les tâches en même temps, notamment en ce qui concerne la scolarité de sa fille. Elle me répète à plusieurs reprises ne pas avoir choisi cette situation et être victime en quelque sorte du refus de l'enfant de son ex-compagnon. La situation a pour elle été difficile à accepter « *c'était pas mon choix, souvent je m'en veux, moi mon rêve était de faire un enfant avec lui, et on se marie et on vit comme tout le monde, mais il n'était pas prêt, pour lui c'était juste pour s'amuser, même aujourd'hui il n'a pas de copine fixe* ».

Depuis qu'elle est petite Francine me dit avoir grandi avec l'image de la famille où il y a les deux parents. Ce n'est que plus tard que sa mère demandera le divorce refusant la polygamie que son mari lui impose. Elle me dit d'ailleurs, que c'est en voyant sa mère recommencer sa vie seule qu'elle trouvera la force d'assumer cet enfant seule. Pour ce qui est des difficultés au quotidien, Francine me parle surtout



Ce projet a bénéficié d'un financement de l'Union Européenne dans le cadre de son programme de recherche et innovation Horizon 2020, sous le n° de convention 665759

de ces conditions de travail qui l'empêchent d'organiser correctement sa vie. En effet, elle ne sait jamais réellement combien d'heures elle va travailler dans le mois. Ces horaires changent le jour pour le lendemain ce qui est très difficile pour envisager un mode de garde pour sa fille. Souvent celle-ci reste à l'étude et quand Francine fini trop tard une de ses sœurs vient la chercher. *« On peut m'appeler pour le lendemain, là tu travailles, où aujourd'hui que non, pour changement d'horaires ou je ne sais quoi, donc tu ne peux rien faire »*. Le mercredi Francine laisse sa fille à sa sœur, or celle-ci vient aussi de commencer un contrat d'avenir et elle ne sait alors comment faire. Elle me dit qu'elle ne peut pas envisager une solution de garde individuelle car ne connaissant jamais ses horaires elle ne peut rien prévoir : *« je peux pas toujours annuler et dire à la personne non pas aujourd'hui [...] j'arrive pas à m'organiser en fait, et les centres aérés c'est pareil, si je fini à 19h, ça ferme plus tôt il faut alors que je cherche une personne pour une ou deux heures...j'espère qu'avec mon contrat d'avenir j'aurai des horaires plus fixes pour que je m'organise un peu plus, car là ça m'énerve je n'arrive jamais à rien faire »*.

Outre ces conditions de travail, c'est sur la difficulté de devoir être partout à la fois qu'elle insiste et ainsi de ne pas pouvoir suivre la scolarité de sa fille comme elle le souhaiterait. *« C'est pas toujours facile de se battre seule, on n'a pas le choix »*. Francine me dit qu'elle aurait aimé un deuxième enfant mais qu'elle ne souhaite surtout pas recommencer à l'élever seule *« une déjà toute seule...c'est vrai que elle, elle me lâche pas avec ça, elle veut un papa, elle veut une petite sœur mais je lui dis que ça se fait pas tout seul, on m'a toujours dit ça « si tu restes toujours chez toi tu vas jamais rencontrer personne »*.

Contrairement à sa sœur, Francine me dit ne pas avoir souffert de critiques ou de jugements sur le fait d'élever seule son enfant sauf de la part de son ex-compagnon. Elle m'explique en effet que bien que celui-ci ne souhaitait pas assumer l'enfant au début, il lui reproche aujourd'hui de ne pas savoir encadrer sa fille *« il me dit tout le temps que je sors trop, que je m'amuse trop, c'est ce qu'il m'a dit y a pas longtemps quand je me plaignais qu'elle ne voulait pas faire ses devoirs et que je lui demandais qu'il montre qu'il y a quand même un papa, et tout ce qu'il trouve à me dire c'est qu'elle est mal encadrée... »*.

Les deux années qui suivirent sa grossesse Francine resta au Cameroun et alla vivre chez son père. Le papa de sa fille décida néanmoins de prendre sa fille le week-end. Cependant, celle-ci n'aimait pas du tout s'y rendre et racontera à sa mère qu'il la laissait seule le soir pour aller au casino. Selon Francine, cette période fut donc assez traumatisante pour sa fille, elle avait seulement deux ans mais se rappelle très bien de ces moments, c'est aussi pour cela que Francine préféra venir en France pour se sentir mieux entourée.

Aujourd'hui, son ex-ami appelle souvent Francine et lui fait du chantage dans le but de récupérer sa fille. Il l'accuse de mal suivre son éducation et sa scolarité *« pourtant je lui ai dit, il est même pas en mesure de l'assumer, il touche un salaire*

et le lendemain il y a plus rien ». Avec sa fille les rapports se limitent aujourd'hui aux conversations téléphoniques. Elle me raconte qu'il lui promet souvent de lui envoyer des cadeaux pour son anniversaire ou Noël mais ne le fait jamais. Elle me dit alors les acheter elle-même en lui faisant croire qu'ils viennent du Cameroun pour ne pas que sa fille soit déçue *« je lui dis : arrête de promettre car ce n'est pas toi qui vois sa tête »*. Cependant, celle-ci ne semble pas attristée de l'absence de son père car elle en garde de mauvais souvenirs. Francine me dit même parfois la menacer avec ça *« si tu ne fais pas tes devoirs tu vas aller en vacances chez ton père »*. Aujourd'hui Francine ne touche pas de pension alimentaire. La CAF a fait une enquête sur les ressources de son ex-compagnon et l'a déclaré *« hors d'état »*. *« C'est vrai qu'il a rien de stable, il fait des affaires tu vois, quand il a, il a, mais des fois il a rien. »*

4) SITUATION DE L'ENFANT ET RELATION MÈRE/ENFANT :

La fille de Francine est aujourd'hui en CE1. Celle-ci s'est très bien intégrée dans son école et ne veut plus en changer. A son arrivée Francine l'a scolarisée dans le privé. Elle a souhaité cette année inscrire sa fille à l'école publique mais celle-ci a refusé : *« elle a fait une crise, elle a des amies, je la comprends »*. Si les résultats scolaires sont pour l'instant satisfaisants, Francine avoue parfois être dépassée car sa fille n'aime pas faire ses devoirs et doit souvent *« se battre »* avec elle le soir. Elle reste pourtant à l'étude jusqu'à 19h mais tous ses devoirs ne sont pas faits et la soirée paraît alors trop courte à Francine pour s'occuper de la cuisine, des devoirs et du reste. *« Ce n'est pas évident, je n'ai pas le temps, quand on rentre il est 19h passé, on mange et puis on dort et puis voilà, hier on a commencé les devoirs à 22h alors elle était fatiguée, c'est normal, et à l'étude elle ne fait pas tout »*.

Nous parlons à cette occasion de soutien scolaire offert gratuitement par certaines associations étudiantes et Francine me dit en effet qu'elle aimerait beaucoup un soutien pour sa fille car elle sait qu'elle ne pourra pas toujours assurer notamment quand le niveau va devenir plus élevé. *« Avec quelqu'un d'autre ça change, elle fera moins de caprices qu'avec moi, parce que tous les soirs c'est pénible »*. Francine me dit que sa fille a de nombreuses amies à l'école mais comme elle ne connaît pas les parents elle ne souhaite donc pas qu'elle reste dormir lorsqu'elle est invitée. *« Elle demande souvent à aller dormir mais je trouve qu'elle est trop jeune, et j'ai pas l'occasion de connaître les autres parents »*.

Francine me décrit la relation avec sa fille comme très fusionnelle. Elle m'explique que sa fille est très jalouse et supporte mal les autres personnes qui se mettent entre elles deux. *« D'ailleurs quand je lui demande de décrire une famille elle dit juste une maman et un enfant, jamais de papa, moi c'était le contraire, souvent ça me choque quand elle me dit ça mais c'est pas de ma faute »*. Elle me dit également que



Ce projet a bénéficié d'un financement de l'Union Européenne dans le cadre de son programme de recherche et innovation Horizon 2020, sous le n° de convention 665759

sa fille dort toujours avec elle, et que ce n'est qu'une fois endormie qu'elle peut alors la mettre dans son lit « *le matin elle se trouve dans son lit et elle furieuse, il faut qu'elle s'habitue, ma mère m'a dit qu'il fallait mettre des barrières sinon ça va être dur* ».

5) RÉSEAU RELATIONNEL ET AUTRES SOUTIENS :

Francine se dit vraiment très bien entourée par sa famille. Sa mère, qu'elle décrit comme sa plus grande confidente, habite près de chez elle. « *Dès que tu baisses les bras, elle trouve toujours le mot, après tu ne peux pas la décevoir* ». Elle me dit ainsi ne jamais avoir senti le besoin d'aller voir un psychologue ou un autre thérapeute « *quand je n'ai pas le moral je préfère appeler mes sœurs, elles viennent et on rigole, on se dit tout, on est plus ensemble que dehors* ». En effet, Francine m'explique qu'elle sort très peu en dehors de sa famille, elle passe tous ses week-ends avec eux. Le dimanche ils vont tous ensemble à la messe puis se baladent avec les enfants. « *Heureusement qu'ils sont là, parce que seule, il y a longtemps que je ne sais pas...* ».

« *Ici je n'ai pas trop d'amis vu que je ne sors pas, c'est vrai que je ne sors pas, des fois je veux que dormir* ». Francine souligne que même si elle souhaitait sortir davantage, elle rencontrerait beaucoup de difficultés à faire garder sa fille qui ne supporte pas de se séparer d'elle « *elle n'est pas si docile que ça, juste des fois je la laisse chez ma mère* ». Cependant elle me dit que les contacts amicaux ne lui manquent pas car sa relation avec ses frères et sœurs lui convient mieux : « *c'est mieux que les amis car celles qui n'ont pas d'enfants elle comprennent pas, elles prévoient des sorties et elles se demandent pas comment toi tu vas faire, toi t'as pas la même situation, c'est ça le problème, j'ai coupé beaucoup des ponts avec des amies, elles, elles font des programmes, elles sont seules, moi si j'étais seule j'aimerais bien mais elles, elles ne voulaient pas voir mon cas, donc j'ai préféré ne plus les voir* ». Elle me dit que cela lui manque parfois « *mais c'est vrai que je l'ai eue tellement tôt que je suis habituée, je n'ai pas eu vraiment le temps de sortir, je l'ai eu à 19 ans, mais au moins je me bats pour elle, pour être indépendante* ». « *On sort quand même en boîte au nouvel an et aux anniversaires, ma mère garde les enfants, elle nous accorde ça* ».

Francine me dit donc ne pas souffrir du manque de contacts mais plus de la solitude dans sa vie quotidienne.

6) NIVEAU DE VIE :

Francine touche un salaire variable (de 1000 euros pour les mois complets à 700 euros) et reçoit quand celui-ci est trop faible un complément RMI. En générale, ses ressources mensuelles tournent autour de 700 ou 800 euros.

Francine me dit cependant bien s'organiser et ne pas trop avoir l'impression de manquer : « *en fait je fais des tours, un mois c'est ce qu'elle veut, l'autre mois c'est à moi, c'est même elle qui me dit « maman arrête de m'acheter des trucs, prends*

pour toi aussi je veux te voir belle », donc on s'est arrangé et on fait des tours. Avant elle voulait tout, tout de suite, elle prend et c'est tout, maintenant ça va mieux. Elle à sa caisse, tous les mois je lui mets 20 euros mais elle ne veut pas y toucher, elle me dit toujours « *maman tu me paies ça ?* », mais souvent ça m'aide car, quand je suis fauchée, elle me prête, ça me fait un peu de réserve. Mais les mois où j'ai rien besoin d'acheter, j'épargne. Ma sœur elle est plus dépensière, elle reçoit toujours, ce mois-ci elle voit déjà qu'elle a plus de sous pour les fêtes, moi j'aime bien travailler parce que ça m'évite d'aller dépenser, sinon je m'ennuie et je suis obligée d'aller faire les boutiques, j'aime bien travailler mais j'aimerais pas finir trop tard, ça serait l'idéal ».

7) FORMATIONS/EXPÉRIENCES ET RAPPORT AU TRAVAIL :

Au Cameroun, Francine avait commencé des études de styliste modéliste qu'elle stoppe quelques temps après avoir accouché. Au début elle souhaitait continuer « *je la laissais à mes cousines mais c'était la catastrophe, quand je rentrais le soir elle n'était pas changée, elle n'avait pas mangé alors j'ai arrêté* ».

En France, elle souhaite continuer dans ce domaine mais on lui déconseille aux vues du peu de débouchés offerts. « *Ils ont pas voulu me financer dans ce domaine, si je voulais il fallait que ça soit moi qui paie* ».

Elle touche alors le RMI pendant quelques mois et trouve des petits boulots rapidement.

Aujourd'hui elle est embauchée par la mairie de XXX pour des remplacements en crèche sur des postes de maintenance et d'aide cuisinière. Il s'agit d'un CDD de dix mois. « *On est plein à être prises pour dix mois mais après pour rester il faut passer les concours, je pourrais bien...* ». Francine m'explique en fait qu'elle ne souhaite pas continuer ce travail car il y a trop de ménages et puis elle n'aurait pas le temps de préparer les concours. Elle me dit également qu'elle trouve beaucoup d'inconvénients à ce poste car n'a jamais d'horaires fixes et peut être prévenue au dernier moment. De plus, elle travaille toujours dans différents endroits « *il faut s'habituer aux différentes personnes, des fois ça passe pas, mais on n'a pas le choix sinon tu ne travailles pas, on est tellement nombreuses à vouloir travailler, quand on a déjà travaillé trois semaines, ils disent vous c'est bon on va compléter aux autres* ».

Francine vient de demander à son assistante sociale de bénéficier d'un contrat d'avenir dans le secteur de la petite enfance. Elle a déjà participé aux réunions d'informations mais ne sait quand il pourra débuter car il y beaucoup de demandes dans ce domaine. Elle envisagerait alors un contrat d'avenir dans le recyclage des meubles anciens dont lui a parlé son assistante sociale « *ça dure un an renouvelable mais au moins c'est une expérience, c'est vrai que tu fais 35H par semaine, tu touches moins que la normale mais t'as tous les avantages* ».

Si elle était en couple Francine me dit qu'elle souhaiterait travailler qu'à temps partiel pour avoir son mercredi pour sa fille « *car là je la vois vraiment que les week-ends et ça passe*



Ce projet a bénéficié d'un financement de l'Union Européenne dans le cadre de son programme de recherche et innovation Horizon 2020, sous le n° de convention 665759

trop vite ».

Par la suite, Francine voudrait se mettre à son compte et ouvrir une boutique de vêtements français/africains. Idéalement, elle souhaiterait ouvrir une boutique à XXX mais aussi au Cameroun. Elle préfère cependant repousser ce projet à quelques années pour mettre un peu d'argent de côté et changer de logement. *« Travailler à son propre compte c'est mieux. J'ai beaucoup de projets mais faut que ça se fasse, c'est mieux d'avoir des projets, c'est vrai qu'à deux ça irait encore plus vite, j'y pense mais il faut la bonne personne ».*

RÉCITS DE VIE MME P. JESSICA

- AGE : 25 ANS

-SITUATION : séparée

-NOMBRE ET ÂGE DES ENFANTS : 1 GARÇON
(2 ANS ET DEMI)

-STATUT ACTUEL : LOCATAIRE DIRECTE T3

ACCUEIL ET DÉROULEMENT DE L'ENTRETIEN :

Je rencontre Jessica dans un café à sa pause déjeuner car il est difficile de nous voir en journée et chez elle son fils nous aurait dérangé me dit-elle. Jessica a à peu près mon âge ce qui facilite la situation. Elle me raconte sans hésitation son histoire. Je ressens cependant, et elle me le dit en fin d'entretien, un certain stress à reparler de son histoire et surtout de son ex-compagnon. Elle fume cigarette sur cigarette et parle très rapidement. Elle tient à me payer mon café et paraît contente de ce moment passé ensemble. L'entretien dura 50 minutes.

RÉSUMÉ DE L'ENTRETIEN :

1) PARCOURS :

Jessica est mise à la porte de chez sa mère qui habite à YYY lorsqu'elle à dix-neuf ans. Elle arrête ses études et connaît alors deux années « de galère » qu'elle décrit comme une perte de temps où elle ne cesse de sortir et de faire la fête en habitant un peu à droite et à gauche. Elle me dit être à cette époque plus ou moins en couple avec un garçon qui habitait XXX. Cette relation n'a d'après elle jamais été très stable. Elle le décrit comme un garçon violent qui ne cessait de l'humilier et qui faisait de nombreux « trafics » derrière son dos. Quand elle apprend qu'elle est enceinte, celui-ci est cependant content de la situation et veut assumer l'enfant. Or pendant sa grossesse, les choses dégénèrent et ils se séparent. Enceinte, elle est suivie par CAP jeune qui lui trouve une place en Foyer de jeunes travailleurs puis au centre maternel de la croix rouge. Elle dit ne pas avoir supporté l'ambiance et

les autres jeunes filles et quitte le foyer au bout d'un mois. *« J'ai pété un câble, ce système ne me plaisait pas, j'ai toujours été indépendante, on ne pouvait pas sortir, c'était trop cadré, et les filles qu'étaient là-bas, elles étaient trop assistées à mon goût, elles vont jamais se bouger ».* C'est dans ce foyer qu'elle entend parler d'H&H avec qui elle prend contact.

2) RENCONTRE AVEC H&H ET ACCOMPAGNEMENT :

En parallèle de sa demande à H&H, Jessica continue ses recherches dans le privé toute seule mais se heurte aux demandes de garanties et aux loyers élevés.

H&H lui propose alors un T3 dans le privé en sous location. Le bail d'un an est renouvelé une fois. Puis on lui propose alors un HLM *« mais c'est parce que j'ai toujours été active et que je relançais sans cesse ».*

En sous location l'accompagnement est obligatoire, Jessica est donc accompagnée deux ans par une bénévole. Elle décrit cette personne comme de très bon conseil étant presque devenue une amie à qui elle se confiait, ce qu'elle n'avait pas fait depuis longtemps. Elle note aussi son aide concernant ses démarches administratives. Depuis qu'elle vit dans son nouveau logement, elle n'est venue qu'une fois pour voir son installation.

3) MONOPARENTALITÉ ET COPARENTALITÉ :

Jessica n'a jamais vécu réellement avec le père de l'enfant et se sépare avant sa naissance. Elle me décrit une histoire très compliquée. Elle m'explique cependant qu'il est encore très présent dans sa vie. Il l'appelle beaucoup et cherche encore souvent à revenir vers elle, mais leurs rapports restent très tendus. A son propos son discours est ambivalent car elle dit ne pas le supporter mais ne jamais pouvoir se remettre avec quelqu'un d'autre et penser souvent à lui. Quand elle me parle de lui, elle paraît très stressée et énervée. Celui-ci vient voir son fils de temps en temps et l'emmène parfois se balader, ce qu'elle ne supporte pas très bien. Elle rajoute que la simple vue de son fils avec lui la blesse. Elle me dit savoir que pour le bien de son fils c'est important qu'il voit son père mais avoue que le fait de devoir le croiser lui déplaît : *« pour le bien de mon fils oui, pour mon bien être à moi, non ».* De plus, elle rajoute avoir peur de son comportement quand il vient voir son fils en raison de certaines addictions.

Pour elle, la présence de son père ne peut pas manquer à son fils dans le sens où ils n'ont jamais vécu ensemble *« tant que mon fils sourit je me dis qu'il n'y pas de problèmes, je le ressentirais quand même, il est pas malheureux, tout le monde me le dit ».*

Concernant la pension alimentaire, Jessica me dit refuser l'argent du papa. Celui-ci lui a déjà proposé de participer mais elle ne veut pas *« élever mon fils avec son argent sale ».*

Jessica me dit sentir des regards parfois juges sur sa situation de maman célibataire et prend pour exemple les



Ce projet a bénéficié d'un financement de l'Union Européenne dans le cadre de son programme de recherche et innovation Horizon 2020, sous le n° de convention 665759



magasins. Elle se sent parfois mal à l'aise car quand il pleure elle a souvent l'impression que tout le monde associe jeune mère/enfant mal élevé.

4) SITUATION DE L'ENFANT ET RELATION MÈRE/ENFANT :

Son fils a aujourd'hui deux ans et demi et est scolarisé en pré petite section. Selon elle, il n'y a eu aucune difficulté d'adaptation à l'école car dès ses un an il passait ses journées à la crèche. Scolarisé depuis septembre 2007, Jessica m'explique qu'elle a, par prudence, continué à payer quelques temps sa place en crèche par crainte que l'école se passe mal et que sans solution de garde elle doive quitter son emploi. Jessica souligne qu'elle a eu beaucoup de chance de trouver une crèche très rapidement ce qui lui a permis de refaire une formation ; elle connaît la situation et c'est que ça aurait pu être très handicapant « *c'est bien beau, c'est déjà difficile quand on est toute seule de trouver une formation, donc si on nous dit qu'il y pas de places en crèche* ». Jessica dit elle-même avoir une relation très fusionnelle avec son fils. Elle ne veut pas le faire garder, même à sa mère. Elle trouve déjà très difficile quand son père l'emmène quelques heures se promener. Pour elle plus rien ne compte à part son fils. Elle me dit avoir peur qu'il grandisse et se sépare d'elle trop vite. Elle note également mal supporter les réflexions, notamment de la part de son ex-ami. Pour elle, elle s'est débrouillée seule et toute personne qui se met entre son fils et elle est ressentie de manière négative. Elle m'avoue également le gâter de trop car elle me dit en riant lui acheter un vêtement ou un jouet à chaque fois qu'elle va faire les courses.

5) RÉSEAU RELATIONNEL ET AUTRE SOUTIEN :

Jessica a connu une rupture familiale à l'âge de dix-neuf ans, elle est mise à la porte de chez sa mère avec qui elle dit ne s'être jamais entendue. Elle lui avoue d'ailleurs sa grossesse qu'à sept mois et c'est à partir de ce moment-là, malgré quelques reproches, que les choses se sont arrangées. Elle dit même beaucoup se confier à sa mère aujourd'hui « *en fait ce qu'on a vécu nous a permis d'évoluer, intérieurement c'est comme si on comblait un vide que j'avais eu dans mon enfance* ». Habitant en YYY, elle voit sa mère et ses frères et sœurs toutes les trois semaines environ. Jessica me dit être très peu entourée sur XXX, elle n'y connaît qu'une seule amie. Ces connaissances sont à YYY mais elle ne souhaite pas particulièrement les revoir. Pour elle, elles appartiennent à une autre époque qui ne lui rappelle pas que des bons souvenirs. Elle me dit aussi ne pas du tout vouloir rencontrer d'autres personnes ici et qu'elle ne ressent plus le besoin de sortir et de créer des liens. Elle pense aussi que cela est dû à son ex-ami qui l'a beaucoup refermé sur elle-même. Elle souligne qu'elle n'a jamais réellement senti le besoin

d'être soutenue ou aidée, « *j'avais simplement besoin qu'on me donne une chance et H&H c'était seulement un coup de pouce, mais il faut s'en saisir de cette chance et ne pas dormir sur les aides de la CAF* ». Selon elle, les gens, notamment les propriétaires qu'elle appelait la cataloguaient tout de suite sans lui laisser sa chance, et cette de cette étiquette qu'elle a le plus souffert car elle était un obstacle pour avancer.

6) VIE EXTRA PARENTALE :

Jessica ne sort jamais. Elle me dit ne plus vouloir vivre pour elle mais seulement pour son fils. Elle me décrit sa vie comme celle d'une « *petite grand-mère* ». Cette situation semble la satisfaire parfaitement. Quand je lui demande si elle considère ce moment comme une période elle me répond qu'elle ne pense pas car elle se sent très bien comme ça. « *Je m'occupe plus de moi, mon plus grand bonheur c'est mon fils, moi perso ça passe après* ». Selon elle, elle est assez sorti et a assez profité et paraît même écoeuvée de sa vie d'avant : « *C'est bien beau de sortir mais on fait rien de concret, c'est pas un style de vie, on se couche et se lève à pas d'heure...* ». Si Jessica me dit avoir pris conscience de tout ça déjà quelques temps avant sa grossesse, celle-ci a encore accentué l'envie de vouloir « *se poser* » et de recommencer une « *vie normale* ».

7) NIVEAU DE VIE :

Jessica touche 768 euros par mois grâce à son emploi auquel se rajoutent l'allocation de soutien familiale et la PAJE (jusqu'aux trois ans de son fils) qui lui rapportent 220 euros en plus. Jessica note que ses ressources sont insuffisantes mais me dit qu'il s'agit derrière d'une question de choix. Elle m'explique qu'elle ne s'achète rien pour elle pour privilégier les affaires pour son fils « *c'est lui avant tout* ». Elle rajoute pour autant bien gérer son budget peut être grâce sa formation en comptabilité.

8) FORMATIONS/EXPÉRIENCES ET RAPPORT AU TRAVAIL :

Jessica est diplômée d'un BEP de comptabilité. Elle entame un bac professionnel en comptabilité qu'elle n'obtient pas car c'est durant cette année qu'elle quitte le domicile familial et devient beaucoup moins rigoureuse dans ses études. Ensuite, Jessica trouve difficilement des petits boulots à cause d'un grave accident de voiture qui ne lui permet pas de faire certaines tâches comme les ménages. Il y un an elle fait une formation par le biais de l'association l'ANEF de trois mois dans la petite enfance. Aujourd'hui Jessica est en contrat d'avenir dans une école où elle occupe un poste d'assistante de direction mêlant alors ses deux domaines de formation (secrétariat /compta et enfance). Celui-ci prend fin en juin 2008 et elle ne sait pas s'il se transformera en CDI. Elle est cependant très contente de ce



Ce projet a bénéficié d'un financement de l'Union Européenne dans le cadre de son programme de recherche et innovation Horizon 2020, sous le n° de convention 665759

travail qui lui apporte une expérience.

Jessica insiste sur le fait que même en couple elle aurait souhaité travailler et être indépendante financièrement. Son discours me rappelle encore une fois le fait qu'elle ne supporte pas la dépendance à autrui et surtout qu'elle ne veut pas faire confiance aux autres pour assurer sa vie : « *qui sait si un jour ton copain il ne va pas péter un câble et te retrouver sans revenu du jour au lendemain, alors que moi je sais que je peux compter sur moi. L'argent c'est dur à gagner, c'est dur à avoir moi je le sais et je ne vais pas péter un câble, donc quand on a un enfant on ne peut pas se permettre de se le laisser aller, il faut que je sois sûre de mon coup. Je ne veux pas me sentir assistée, alors que là je sais ce que je gagne, c'est plus facile à gérer et je n'ai pas besoin de faire confiance à quelqu'un. C'est bien beau les femmes qui restent au foyer, mais quand tu vois tous les divorces, les coups bas, car plus personne ne respecte personne, et bien tu te retrouves à la rue avec tes enfants et pour te remettre dans le monde du travail...moi j'aime bien que les choses soient organisées, il y pas de mauvaises surprises au moins. Me reposer, c'est hors de question, quand tu as un enfant, tu sais que la vie ne sera plus jamais la même, et puis je suis du genre à m'angoisser, je pense souvent à ma retraite* ».

9) RAPPORT AUX SERVICES SOCIAUX ET À L'AUTONOMIE/ DÉPENDANCE :

Jessica me dit ne pas avoir eu trop de difficultés à s'orienter car les deux associations pas lesquelles elle est passé (CAP jeunes et le foyer maternel) lui ont permis d'ouvrir ses droits. Puis, elle souligne que son accompagnatrice bénévole l'a également bien soutenu dans ses démarches.

Par ailleurs, Jessica considère les aides de la CAF comme des soutiens efficaces mais pour elle « il ne faut pas dormir dessus ». A plusieurs reprises, elle me dit ne pas supporter les jeunes qui se « laissent aller » et me rappelle son dynamisme. Elle souligne qu'elle n'aime pas demander de l'aide même à ses parents, elle ne veut rien devoir à personne et surtout elle fait difficilement confiance aux autres.



Ce projet a bénéficié d'un financement de l'Union Européenne dans le cadre de son programme de recherche et innovation Horizon 2020, sous le n° de convention 665759



habitat et humanisme

 MOYSE PROMOTION

CONSTRUCTION DE 17 LOGEMENTS
PLAN ETAGE 1 Ech: 1/100

Ech: 1/100

11-11-2015

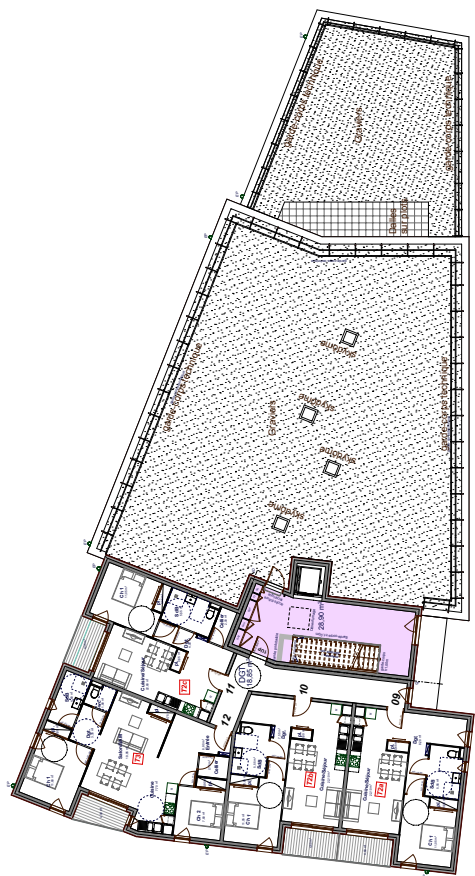
Jean Pierre Varin Architecte d.e.s.a.



Ce projet a bénéficié d'un financement de l'Union Européenne dans le cadre de son programme de recherche et innovation Horizon 2020, sous le n° de convention 665759

PLAN N1

Réalisation d'un pôle de santé et 12 Logements Sociaux - Rue Jean Moulin à Jurançon - ESQUISSE - 05/11/2015



LES PRÉSENTS PLANS SONT DESTINÉS À LA DEMANDE DE CONSTRUCTION ET NE PEUVENT ÊTRE UTILISÉS POUR RÉALISER LA CONSTRUCTION

PROVISOIRE
non contractuel

Thierry MEU Christian LALUCA	Maitre d'ouvrage : SCCV MOULIN - 4 rue Paul-Jean Toulet 64 110 JURANÇON Maitre d'oeuvre : Cabinet d'architecture Thierry MEU / Christian LALUCA 64 140 BILLERE	PLAN D'ETAGE 2 - Ech : 1/200
---------------------------------	---	------------------------------

CONTACTS :

UNIVERSITÉ DE LYON, SERVICE SCIENCES ET SOCIÉTÉ : DAVY.LORANS@UNIVERSITE-LYON.FR
INSA LYON, INSTITUT GASTON BERGER : IGB@INSA-LYON.FR



Ce projet a bénéficié d'un financement de l'Union Européenne dans le cadre de son programme de recherche et innovation Horizon 2020, sous le n° de convention 665759